

SOCIAL 2022



PRÉAMBULE

Le Bilan Social présente une "photographie" de la situation des collaborateurs au sein de Société Générale France au 31 décembre 2022.

La variété et la richesse des données chiffrées qu'il contient offrent une vue d'ensemble des caractéristiques du personnel et de leurs conditions de travail, et nourrissent le dialogue social interne.

En présentant un historique des données chiffrées sur trois ans, il permet de mesurer les changements intervenus depuis 2019.

Les indicateurs fournis sont répartis dans 7 chapitres :

EMPLOI:

chiffres sur les effectifs, travailleurs extérieurs, recrutements, départs, promotions, absentéisme...

RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES:

montants et hiérarchie des salaires, charges sociales, primes individuelles, participation et intéressement...

CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ:

accidents de travail, maladies professionnelles...

AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL:

durées et aménagements du temps de travail, dépenses d'amélioration des conditions de travail...

FORMATION:

montants consacrés à la formation continue, nombre de salariés formés, types de formation dispensées...

RELATIONS PROFESSIONNELLES:

accords signés, résultats des élections des représentants du personnel...

AUTRES CONDITIONS DE VIE RELEVANT DE L'ENTREPRISE:

implication de l'entreprise dans les œuvres sociales telles que le logement, les allocations vacances...

CHIFFRES CLÉS

3583€ 7439

BRUTS EN MOYENNE PAR SALARIÉ AU TITRE DE L'INTÉRESSEMENT ET DE LA PARTICIPATION

RECRUTEMENTS

4011 **SALARIÉS À TEMPS PARTIEL***

COLLABORATEURS EN SITUATION DE HANDICAP **DE FEMMES PARMI LES CADRES**

VERSÉS EN ALLOCATION DE CRÈCHE ET DE GARDE

DE LA MASSE SALARIALE **CONSACRÉE À LA FORMATION** CONTINUE

ACCORDS SIGNÉS AU SEIN DE L'ENTREPRISE

(*) Effectif à temps partiel en équivalent temps plein est de 3 056. Les indicateurs sociaux sont donnés sur le périmètre Société Générale SA en France, c'est-à-dire Société Générale hors filiales (effectif rémunéré: 38 584).

EMPLOI

Notre gestion prévisionnelle des emplois et des compétences est un outil clé pour accompagner les évolutions du Groupe: elle correspond à une démarche stratégique de pilotage et d'anticipation. Elle vise à permettre au Groupe de se doter des compétences dont nos métiers auront besoin dès demain.

Nous favorisons l'adaptation permanente des compétences de nos collaborateurs aux évolutions rapides de notre environnement. Pour garantir l'employabilité de nos collaborateurs, nous mettons les compétences au cœur de notre politique de mobilité interne et de notre offre de formation.

Le recrutement des jeunes diplômés est également un axe prioritaire et les jeunes collaborateurs ayant eu une première expérience au sein du groupe Société Générale sous la forme d'un stage, d'un VIE ou d'un contrat d'alternance constituent notre principal et premier vivier.

Au sein du groupe Société Générale, la diversité et l'inclusion ne sont pas le seul fruit d'obligations légales, mais un enjeu stratégique d'aujourd'hui et de demain au service de notre raison d'être. Notre volonté est d'être une entreprise où les collaborateurs se sentent bien tels qu'ils sont, à l'image de la diversité des clients que nous servons et de la société dans laquelle nous opérons. Favoriser la diversité et l'inclusion est clé pour construire une entreprise à la fois performante et innovante, responsable et ouverte sur le monde.

Société Générale mène une politique active en faveur de l'insertion et de l'emploi des personnes en situation de handicap. Avec la signature d'un 6^e accord, l'équipe de la Mission Handicap en lien avec le réseau d'acteurs de proximité (service de santé, assistantes sociales, RH et plus d'une centaine de Relais Locaux Handicap) mène de multiples actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées: accompagnement dans le maintien dans l'emploi des salariés, formation et sensibilisation des équipes, développement de partenariats écoles, formations en alternance qualifiantes et recours aux entreprises du secteur adapté.

Des mesures ont été mises en place: jours de congés rémunérés pour les démarches en lien avec le handicap, versement d'une allocation santé complémentaire pour compenser l'adhésion à la surcomplémentaire santé, des dispositifs d'aménagement du temps de travail pour les collaborateurs et les parents d'enfants en situation de handicap, des dispositifs d'aménagement du poste de travail, d'aide aux transports, d'appareillages individuels spécifiques.



11	EFFECTIFS		2022	2021	2020
111		Techniciens	13 541	13 786	14 465
	Effectif rémunéré au 31 décembre	Cadres	25 043	25 107	25 445
	au 31 decembre	Total	38 584	38 893	39 910
111 bis		Techniciens	271	303	282
	Effectif en Congés fin de carrière et Transition d'activité	Cadres	241	234	157
	et transition à detinité	Total	512	537	439
	Effectif absent sans solde hors	Techniciens	619	610	630
	Congé Fin de Carriére et	Cadres	421	391	431
	Transition d'Activité	Total	1 040	1 001	1 061
		Techniciens	121	127	131
	Salariés détachés	Cadres	969	963	1 013
		Total	1 090	1 090	1 144
		Techniciens	38	14	12
	Salariés détachés accueillis	Cadres	257	121	99
		Total	295	135	111
	Personnel de ménage		15	15	17
111ter		Techniciens	14 567	14 841	15 525
	Total	Cadres	26 674	26 695	27 046
		Total	41 241	41 536	42 571
111 qrt		Techniciens	1 493	1 625	1 738
	Effectif à temps partiel en équivalent temps plein	Cadres	1 563	1 583	1 659
		Total	3 056	3 208	3 397
112		Technicien	8 025	8 485	9 390
	Effectif permanent à plein-temps	Cadres	21 671	22 235	22 725
		Total	29 696	30 720	32 115
113		Techniciens	3 052	2 804	2 555
	Nombre de salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée au 31 décembre	Cadres	191	171	148
	and a state a determined as of determine	Total	3 243	2 975	2 703

Salariés inscrits à l'effectif, présents et absents recevant un plein ou un demi-salaire.

Effectif des salariés hors période d'essai à plein temps; il est inférieur au chiffre de l'indicateur 111 qui comprend les salariés à temps partiel (cf. Ind 414).

11 EFFECTIFS (suit	e)		2022	2021	2020
114		Techniciens	13 614	14 110	14 869
Effectif mensuel mo	yen	Cadres	24 759	25 158	25 309
		Total	38 373	39 268	40 178
115	Hommes	Techniciens	3 871	3 834	4 043
		Cadres	12 832	13 009	13 312
Répartition par sexe de l'effectif rémunér	6	Total	16 703	16 843	17 355
au 31 décembre	Femmes	Techniciens	9 670	9 952	10 422
		Cadres	12 211	12 098	12 133
		Total	21 881	22 050	22 555
116	moins de 25 ans	Techniciens	2 195	2 073	2 029
		Cadres	533	458	403
		Total	2 728	2 531	2 432
	de 25 à 34 ans	Techniciens	3 257	3 381	3 726
		Cadres	5 266	5 304	5 589
		Total	8 523	8 685	9 315
	de 35 à 44 ans	Techniciens	4 067	4 252	4 393
		Cadres	8 475	8 892	9 297
Répartition par âge de l'effectif rémunér	ó	Total	12 542	13 144	13 690
au 31 décembre	de 45 à 54 ans	Techniciens	2 207	2 150	2 196
		Cadres	7 273	7 098	6 902
		Total	9 480	9 248	9 098
	de 55 à 59 ans	Techniciens	1 247	1 412	1 621
		Cadres	2 527	2 453	2 400
		Total	3 774	3 865	4 021
	60 ans et plus	Techniciens	568	518	500
		Cadres	969	902	854
		Total	1 537	1 420	1 354

Moyenne des effectifs rémunérés des 12 mois de l'année.

11	EFFECTIFS (suite)			2022	2021	2020
117	-	moins de 5 ans	Techniciens	5 088	4 583	4 445
			Cadres	5 570	5 568	5 800
			Total	10 658	10 151	10 245
		de 5 à 9 ans	Techniciens	1 481	1 755	2 043
			Cadres	3 810	3 484	3 891
			Total	5 291	5 239	5 934
	Répartition	de 10 à 19 ans	Techniciens	3 993	4 331	4 749
	par ancienneté de l'effectif rémunéré		Cadres	8 324	8 989	9 441
	au 31 décembre		Total	12 317	13 320	14 190
	de 20 à 29 ans 30 ans et plus	de 20 à 29 ans	Techniciens	1 390	1 360	1 266
			Cadres	4 836	4 622	3 993
			Total	6 226	5 982	5 259
		30 ans et plus	Techniciens	1 589	1 757	1 962
			Cadres	2 503	2 444	2 320
			Total	4 092	4 201	4 282
118		Français	Techniciens	12 822	13 223	13 992
	B' W		Cadres	23 372	23 595	23 924
	Répartition de l'effectif rémunéré		Total	36 194	36 818	37 916
	au 31 décembre selon la nationalité	Étrangers	Techniciens	719	563	473
	seton ta nationalite		Cadres	1 671	1 512	1 521
			Total	2 390	2 075	1 994
119		Techniciens niveaux	C / Alternants	2 225	2 188	2 133
	Répartition	Techniciens niveaux	D - E	6 343	6 660	7 018
	de l'effectif rémunéré au 31 décembre	Techniciens niveaux	F - G	4 973	4 938	5 314
	selon une structure de qualification	Cadres niveaux H - I		14 592	14 954	15 063
	détaillée	Cadres niveaux J - K		9 344	9 045	9 234
		Cadres Hors Classific	ation	1 107	1 108	1 148



12	TRAVAILLEURS EXTÉRIEURS ET DIVERS	2022	2021	2020
121	Nombre de travailleurs appartenant à une entreprise extérieure	9 382	8 877	7 494
122	Nombre de stagiaires (écoles, universités)	2 062	2 106	2 055
122 bis	Nombre d'auxiliaires de vacances	2 100	1 980	1 347
123	Nombre moyen mensuel de travailleurs intérimaires	652	605	565
124	Durée moyenne des contrats de travail temporaire (en jours)	88,2	63,0	55,0
125	Nombre total d'heures effectuées par le personnel de ménage	12 393	13 057	13 669

13	EMBAUCHES AU COURS DE L'AN	INÉE CONSIDÉRÉE	2022	2021	2020
131		Techniciens	1 250	777	641
	Nombre d'embauches par contrats à durée indéterminée	Cadres	2 147	1 443	1 232
	a daree maeterminee	Total	3 397	2 220	1 873
132	Nombre d'embauches par contrats à durée déterminée	Techniciens	3 480	3 345	2 652
		Cadres	562	562	417
	a daree determine	Total	4 042	3 907	3 069
133		Techniciens	0	0	0
	Nombre d'embauche de travailleurs saisonniers	Cadres	0	0	0
		Total	0	0	0
134		Techniciens	303	236	183
	Nombre d'embauches de salariés de moins de 25 ans	Cadres	462	412	311
	de monts de 23 ans	Total	765	648	494

Nombre de salariés d'entreprises extérieures exerçant une activité dans les locaux Société Générale, à l'exclusion des intérimaires.

14	DÉPARTS AU COURS DE L'ANNÉE CON	NSIDÉRÉE	2022	2021	2020
141		Techniciens	4 362	4 148	3 670
1	Total des départs	Cadres	3 372	3 012	2 264
		Total	7 734	7 160	5 934
142		Techniciens	436	408	302
N	Nombre de démissions	Cadres	1 407	1 181	891
		Total	1 843	1 589	1 193
142 bis		Techniciens	34	30	18
N	Nombre de ruptures conventionnelles	Cadres	100	95	78
		Total	134	125	96
143		Techniciens	3	163	180
	Nombre de licenciements pour cause économique (RCC)	Cadres	0	343	115
۲		Total	3	506	295
c	dont départs en retraite et pré-retraite		0	0	0
144		Techniciens	166	142	117
N	Nombre de licenciements pour autres causes	Cadres	163	131	118
		Total	329	273	235
145		Techniciens	2 932	2 796	2 411
N	Nombre de fins de contrats à durée déterminée	Cadres	832	840	658
		Total	3 764	3 636	3 069
146		Techniciens	406	244	258
N	Nombre de départs avant fin de période d'essai	Cadres	222	111	133
		Total	628	355	391
147		Techniciens	362	349	371
N	Nombre de départs en retraite et pré-retraite	Cadres	356	291	254
		Total	718	640	625
148		Techniciens	19	16	13
N	Nombre de décès	Cadres	13	20	17
		Total	32	36	30



14	DÉPARTS AU COURS DE L'ANNE	ÉE CONSIDÉRÉE (suite)	2022	2021	2020
150		Techniciens	4		
	Nombre de transferts	Cadres	279		
		Total	283		
15	PROMOTIONS		2022	2021	2020
151	Nombre de salariés promus à un niveau	supérieur	3 735	2 216	3 690
	dont Techniciens promus Cadres		344	352	473
16	ACTIVITÉ PARTIELLE: SOCIÉTÉ G RÉMUNÉRER À 100 % CES SALARIÉS	GÉNÉRALE A PRIS L'ENGAGEMENT DE ET N'A PAS SOLLICITÉ L'AIDE DE L'ÉTAT.		2021	2020
16	ACTIVITÉ PARTIELLE: SOCIÉTÉ G RÉMUNÉRER À 100 % CES SALARIÉS	GÉNÉRALE A PRIS L'ENGAGEMENT DE ET N'A PAS SOLLICITÉ L'AIDE DE L'ÉTAT.	2022	2021	2020
16	Nombre de salariés	Techniciens	264	1 486	2 975
		Techniciens Cadres	264 91	1 486 373	2 975 1 548
	Nombre de salariés	Techniciens	264	1 486	2 975
161	Nombre de salariés mis en activité partielle Nombre de journées d'absences	Techniciens Cadres Total	264 91 355	1 486 373 1 859	2 975 1 548 4 523
161	Nombre de salariés mis en activité partielle	Techniciens Cadres Total Techniciens	264 91 355 1 848	1 486 373 1 859 16 430	2 975 1 548 4 523 67 574
161	Nombre de salariés mis en activité partielle Nombre de journées d'absences	Techniciens Cadres Total Techniciens Cadres	264 91 355 1 848 628	1 486 373 1 859 16 430 3 741	2 975 1 548 4 523 67 574 22 903
161	Nombre de salariés mis en activité partielle Nombre de journées d'absences	Techniciens Cadres Total Techniciens Cadres Total	264 91 355 1 848 628	1 486 373 1 859 16 430 3 741	2 975 1 548 4 523 67 574 22 903
161	Nombre de salariés mis en activité partielle Nombre de journées d'absences d'activité partielle	Techniciens Cadres Total Techniciens Cadres Total ANDICAP	264 91 355 1 848 628 2 476	1 486 373 1 859 16 430 3 741 20 171	2 975 1 548 4 523 67 574 22 903 90 477

Il s'agit des salariés ayant demandé à bénéficier du dispositif d'activité partielle pour les motifs suivants :

- salariés vulnérables ;
- salariés cohabitant avec une personne vulnérable; salariés contraint de garder leurs enfants.

Société Générale n'a pas sollicité auprès de l'État le remboursement de l'allocation d'activité partielle.

L'article L5212-13 du code du travail énumère les motifs de reconnaissance du statut d'handicapé que le salarié soit présent ou absent de l'entreprise.

Tous les établissements de plus et moins de 20 salariés sont pris en compte dans la déclaration officielle. (DOETH = Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés).

18	ABSENTÉISME			2022 (avec absences Covid-19)	2022 (sans absences Covid-19)	2021 (avec absences Covid-19)	2021 (sans absences Covid-19)	2020 (avec absences Covid-19)	2020 (sans absences Covid-19)
181	Nombre de journées	d'absence	Techniciens	7,71	6,97	7,94	7,36	12,16	6,52
		———(en %)	Cadres	4,11	3,83	3,89	3,77	5,00	3,58
	Nombre total de journées payées		Total	5,39	4,95	5,34	5,06	7,65	4,67
181 bis			Techniciens	383 075	346 194	409 112	379 115	659 828	353 927
	Nombre de journées	d'absence	Cadres	371 765	346 484	356 931	346 702	461 813	330 918
			Total	754 840	692 678	766 043	725 817	1 121 641	684 845
182		Techniciens	237 718	202 685	247 580	234 168	333 073	209 009	
	Nombre de journées pour maladie	d'absence	Cadres	203 651	178 998	181 328	175 185	220 604	155 879
			Total	441 369	381 683	428 908	409 353	553 677	364 888
183		jusqu'à 3 jours	Techniciens	13 526	12 948	13 479	12 886	17 583	11 885
			Cadres	11 187	10 631	8 691	8 483	13 100	8 647
			Total	24 713	23 579	22 170	21 369	30 683	20 532
		de 4 à 30 jours	Techniciens	96 391	62 099	78 821	66 428	132 983	60 378
			Cadres	81 175	57 138	62 481	56 546	89 383	47 603
	Répartition des absences		Total	177 566	119 237	141 302	122 974	222 366	107 981
	pour maladie selon leur durée	de 31 à 60 jours	Techniciens	26 175	26 133	30 693	30 500	65 028	26 510
	seton teur durée		Cadres	26 578	26 518	26 043	26 043	35 089	19 817
	plus de 60 jours	Total	52 753	52 651	56 736	56 543	100 117	46 327	
		Techniciens	101 626	101 505	124 587	124 354	117 479	110 236	
			Cadres	84 711	84 711	84 113	84 113	83 032	79 812
			Total	186 337	186 216	208 700	208 467	200 511	190 048

Les absences non comptabilisées sont:

- les absences des salariés ayant bénéficié du dispositif d'activité partielle pour les motifs suivants:
 salariés vulnérables;
 salariés cohabitant avec une personne vulnérable;
 salariés contraint de garder leurs enfants;
 les dispenses d'activité rémunérée;
 les arrêts de travail liés au Covid-19 (cas contacts, isolement).

18	ABSENTÉISME (suite)		2022 (avec absences Covid-19)	2022 (sans absences Covid-19)	2021 (avec absences Covid-19)	2021 (sans absences Covid-19)	2020 (avec absences Covid-19)	2020 (sans absences Covid-19)
184		Techniciens	10 257		11 013		10 023	
	Nombre de journées d'absence pour accidents de travail et de trajet	Cadres	3 511		4 074		4 010	
		Total	13 768		15 087		14 033	
185	Nombre de journées d'absence pour maternité	Techniciens	109 639		110 678		114 595	
		Cadres	126 608		131 366		141 963	
	pour materime	Total	236 247		242 044		256 558	
186	Nombre de journées d'absence	Techniciens	17 164		17 251		15 090	
	pour congés autorisés (évènements familiaux, congés spéciaux	Cadres	33 121		32 019		25 925	
	pour les salariés chargés de famille)	Total	50 285		49 270		41 015	
187	Nombre de journées d'absence	Techniciens	8 297	6 449	22 590	6 005	187 047	5 210
	pour d'autres causes (examens, colonies de vacances, jeunesse et sports)	Cadres	4 874	4 246	8 144	4 058	69 311	3 141
		Total	13 171	10 695	30 734	10 063	256 358	8 351



RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES

Pour soutenir notre développement et faire la différence sur nos marchés, nous avons besoin d'attirer des talents, motiver et fidéliser nos collaborateurs, notamment en leur assurant une rémunération globale compétitive reconnaissant la performance et la contribution de chacun au développement de l'entreprise, et des avantages sociaux.

Nous sommes engagés dans une politique globale de non discrimination et de diversité notamment par de multiples actions en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, en particulier des budgets dédiés à la résorption des écarts salariaux non justifiés entre les femmes et les hommes. L'entreprise a renouvelé son accord égalité professionnelle et a publié en mars 2023, son index égalité professionnelle qui atteint 86 points sur un maximum de 100 points pour l'année 2022.

Nos collaborateurs sont aussi associés au développement du Groupe par notre politique d'actionnariat salarié. Fin 2022, les salariés et anciens collaborateurs détenaient 7,93 % du capital social et 13,20 % des droits de vote, dans le cadre des Plans d'Épargne d'Entreprise et du Plan d'Épargne de Groupe.

Les collaborateurs de SGPM* obtiennent une vision complète et synthétique des éléments qui composent leur rémunération globale grâce au Bilan social individuel (BSI). Chaque année dans l'enquête de satisfaction, ce document clair et facile à comprendre est plébiscité par les collaborateurs.

(*) Société Générale en France hors filiales.



21	MONTANT DES R	RÉMUNÉRATIONS		2022	2021	2020
211 bis		Rémunération mensuelle	moyenne (en euros)	5 177	4 870	4 951
		Techniciens	Hommes	1 616	1 572	1 538
		niveaux C / Alternants	Femmes	1 595	1 585	1 530
		Techniciens niveaux D - E	Hommes	2 728	2 657	2 731
			Femmes	2 804	2 711	2 779
	Rémunération	Techniciens niveaux F - G	Hommes	3 402	3 297	3 408
	mensuelle moyenne (en €)		Femmes	3 409	3 311	3 386
	(en €)	Cadres niveaux H - I	Hommes	4 852	4 617	4 733
			Femmes	4 440	4 271	4 344
		Cadres niveaux J - K	Hommes	8 884	8 222	8 411
			Femmes	7 686	7 225	7 391
		Cadres hors classification	Hommes	17 318	15 930	15 582
			Femmes	16 056	14 867	14 793
212 bis		Part des primes dans la de	éclaration annuelle (en %)	18,8	15,3	17,4
		Techniciens niveaux C / Alternants	Hommes	2,0	2,0	2,1
			Femmes	2,7	3,0	3,1
		Techniciens niveaux D - E	Hommes	8,9	7,6	10,7
			Femmes	9,5	7,6	10,5
	Part des primes	Techniciens niveaux F - G	Hommes	11,4	8,5	11,3
	dans la déclaration		Femmes	10,7	8,7	11,0
	annuelle (en %)	Cadres niveaux H - I	Hommes	15,4	12,3	14,4
			Femmes	13,1	10,8	12,4
		Cadres niveaux J - K	Hommes	25,9	20,9	23,5
			Femmes	20,7	16,7	18,9
		Cadres	Hommes	38,3	34,7	35,6
		hors classification	Femmes	36,8	33,4	34,5

Rémunération brute annuelle totale perçue (primes et indemnités comprises) ramenée à 12 versements égaux.

MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS	(suite)	2022	2021	2020
	moins de 18 000 €	2,5	2,7	3,1
	de 18 000 € à 21 000 €	1,3	1,1	0,8
	de 21 000 € à 24 000 €	1,4	1,4	1,2
Grille des rémunérations annuelles en €	de 24 000 € à 27 000 €	1,0	1,2	1,0
(en % de l'effectif correspondant) Tranches de rémunérations	de 27 000 € à 36 000 €	14,8	17,6	15,9
	de 36 000 € à 54 000 €	34,0	35,1	36,0
	de 54 000 € à 100 000 €	34,7	32,2	32,8
	plus de 100 000 €	10,3	8,7	9,2
des salariés touchant les rémunérations les l Montant global des dix rémunérations les plu		15 749	25 507	21 241
Montant global des dix rémunérations les plu	us élevées (en milliers d'€)			21 241
Montant global des dix rémunérations les plu	us élevées (en milliers d'€) ATIONS	15 749 2022 0	25 507 2021 0	21 241 2020
Montant global des dix rémunérations les plu	us élevées (en milliers d'€) ATIONS	2022	2021	2020
Montant global des dix rémunérations les plus MODE DE CALCUL DES RÉMUNÉRA Pourcentage des salariés dont le salaire déput Nombre de salariés ayant	us élevées (en milliers d'€) ATIONS end, en tout ou partie, du rendement	2022	2021	2020
Montant global des dix rémunérations les plus MODE DE CALCUL DES RÉMUNÉRA Pourcentage des salariés dont le salaire déput	ATIONS end, en tout ou partie, du rendement Techniciens	2022 0	2021	2020
Montant global des dix rémunérations les plu MODE DE CALCUL DES RÉMUNÉRA Pourcentage des salariés dont le salaire dépu	ATIONS end, en tout ou partie, du rendement Techniciens Cadres Total	2022 0 0	2021	2020
Montant global des dix rémunérations les plu MODE DE CALCUL DES RÉMUNÉRA Pourcentage des salariés dont le salaire dépu Nombre de salariés ayant perçu une commission	ATIONS end, en tout ou partie, du rendement Techniciens Cadres Total	2022 0 0 0	2021	2020
Montant global des dix rémunérations les plu MODE DE CALCUL DES RÉMUNÉRA Pourcentage des salariés dont le salaire dépu Nombre de salariés ayant perçu une commission	ATIONS end, en tout ou partie, du rendement Techniciens Cadres Total	2022 0 0 0	2021	2020

Il s'agit de la rémunération perçue au cours de l'année, c'est à dire incluant les parts variables versées au titre des résultats du ou des exercices précédents.

24	CHARGES ACCESSOIRES (CHARGES ACCESSOIRES (suite)			2020
242	Montant des versements effectué (en millions d'€)	s à des entreprises de travail temporaire	27,5	26,5	23,9
25	CHARGE SALARIALE GLO	BALE	2022	2021	2020
251	Frais de personnel Produit net bancaire (en %)			53,7	69,0
26	PARTICIPATION FINANCIÈ	RE (en millions d'€)	2022	2021	2020
261			12,53	14,88	5,78
	Réserve spéciale dont:	- participation au titre de l'exercice	12,48	14,88	5,78
	de participation (en millions d'€)	- rappel au titre des années antérieures	0,00	0,00	0,00
		- intérêts de retard	0,05	0,00	0,00
	Intéressement		137,89	141,03	37,29
	(en millions d'€) dont:	- intérêts de retard	0,57	0,05	0,00
	Prime exceptionnelle (supplément	d'intéressement)	9,01	19,51	19,99
	Rémunération Financière Totale		159,4	175,4	63,1
262		Ensemble	297,40	346	133
	Montant moyen de la participatio par salarié bénéficiaire (en €)	Techniciens	158,37	188	73
	par sature as non-stance (see s)	Cadres	370,58	431	166
262 bis		Ensemble	3 286	3 314	863
	Montant moyen de l'intéressemer par salarié bénéficiaire (en €)	t Techniciens	2 350	2 461	645
	par satarre serierician e (en e)	Cadres	3 778	3 772	984
262 ter	Montant moyen de la prime excep	ionnelle par salarié bénéficiaire (en €)	216	460	464
263	Part du capital détenu par les sala d'intéressement, d'actionnariat (e	riés grâce à un système de participation, n %)	7,93	6,65	6,87
264	Abondements versés par l'entrepri (brut en millions d'€)	se aux fonds communs de placement	63,0	42,1	43,8



CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

La protection des personnes, au-delà de la responsabilité d'entreprise, est un engagement de Société Générale pour permettre à chaque collaborateur de travailler dans les meilleures conditions de santé, de sécurité et de bien-être. Le Groupe s'attache à développer dans tous ses sites un environnement de travail respectueux et sécurisé, et veille à offrir à ses collaborateurs l'équilibre et la conciliation des temps de vie personnelle et professionnelle. La crise sanitaire a normalisé le travail hybride. Société Générale a su adapter et réinventer les modes de travail, notamment en repensant les espaces dans les locaux et en proposant un recours au télétravail sans entrave à la bonne collaboration du personnel.

En parallèle de la gestion de la crise sanitaire, la campagne nationale « Octobre rose » et celle du « Mois sans tabac » de novembre ont été relayées. L'équipe de Santé au travail a également pris en charge et organisé la vaccination antigrippe pour les collaborateurs.

Des sondages ont été déployés tout au long de l'année 2022 pour recueillir leur perception sur leur engagement au quotidien, leur moral, les actions de l'entreprise liées à la diversité et à l'inclusion mais également leur relation au management. C'est une occasion privilégiée de s'exprimer librement, de manière anonyme et ainsi de participer à la vie du Groupe.

Les plans d'action issus de ces sondages sont suivis et sont partagés notamment auprès de nos partenaires sociaux.



31	ACCIDENTS DE T	RAVAIL ET DE TRAJ	ET	2022	2021	2020
311			Techniciens	95	99	88
	Nombre d'accidents d	e travail avec arrêt	Cadres	62	51	56
		Total	157	150	144	
312	Nombre de journées d'absence pour accident de travail	,	Techniciens	4 558	4 216	4 548
		Cadres	1 470	1 882	1 799	
'	pour accident de travair		Total	6 028	6 098	6 347
313			Français	0	1	0
	Nombre d'incapacités permanentes (partielles ou totales) notifiées à l'ent		Étrangers	0	0	0
,	(particues ou totales)	nothices a tentreprise	Total	0	1	0
314			Techniciens	0	0	1
		de travail	Cadres	0	0	0
ı	Nombre d'accidents		Total	0	0	1
ı	mortels		Techniciens	0	1	0
		de trajet	Cadres	0	1	0
			Total	0	2	0
315			Techniciens	149	151	146
	Nombre d'accidents de trajet ayant entraîné un arrêt de travail	Cadres	89	97	93	
•	-,		Total	238	248	239
		ont est victime le person ervice dans l'entreprise	nel temporaire	41	31	23



32	RÉPARTITION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL PAR ÉLÉMENTS MATÉRIELS	2022	2021	2020
321	Nombre d'accidents liés à l'existence de risques graves (codes 32 à 40)	0	0	0
322	Nombre d'accidents liés à des chutes avec dénivellation (code 02)	43	37	46
323	Nombre d'accidents occasionnés par des machines à l'exception de ceux liés aux codes ci-dessus (codes 09 à 30)	0	0	0
324	Nombre d'accidents de manutention, déplacement, stockage (codes 01, 03, 04, 06, 07, 08)	84	86	98
325	Nombre d'accidents occasionnés par des objets, masses, particules en mouvement accidentel (code 05)		4	10
326	Autres cas	242	240	190
	dont déclarations consécutives à des hold-up	0	4	3

Conformément au code de classification des éléments matériels des accidents du travail.

33	MALADIES PROFESSIONNELLES	2022	2021	2020
331	Nombre et dénomination des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité Sociale	1	11	5
332	Nombre de salariés atteints par des affections pathologiques à caractère professionnel et caractérisation de celles-ci	3	0	0
333	Nombre de déclarations par l'employeur de procédés de travail susceptibles de provoquer des maladies professionnelles	0	0	0
34	COMITÉS D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL	2022	2021	2020

Nombre de réunions de C.S.E

35	DÉPENSES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ	2022	2021	2020
351	Effectif formé à la sécurité	5 382	4 746	3 306
352	Évaluation des dépenses de sécurité présentées dans l'entreprise et prévues pour l'année suivante (en millions d'€)	65,4	53,8	48,2
353	Dépenses réalisées dans l'année (en millions d'€)	47,3	44,5	61,1

941

765

1 135

Dépenses concernant la sécurité des personnes (et non celle des biens)

AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le Groupe renforce la dynamique autour de la qualité de vie et des conditions de travail en mobilisant l'ensemble des acteurs de l'entreprise. À tous les niveaux, chacun doit s'impliquer et se responsabiliser pour améliorer la qualité de vie et les conditions de travail, que ce soit à titre individuel ou collectif.

L'accord Qualité de Vie et des Conditions de Travail de novembre 2022 marque la volonté commune de la Direction et des Organisations Syndicales d'insuffler une nouvelle dynamique en faveur de l'amélioration des conditions de travail et de la prévention des risques professionnels.

Cet accord s'articule autour de 6 thématiques :

- L'ÉQUILIBRE DES TEMPS DE VIE (vie professionnelle/ vie personnelle)
- LES NOUVELLES FORMES DE TRAVAIL (télétravail / travail hybride)
- **©** LE DROIT D'EXPRESSION COLLECTIF ET INDIVIDUEL
- **©** LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)
- LA CHARGE DE TRAVAIL
- VIVRE OU TRAVAILLER AVEC UN CANCER
 OU UNE MALADIE CHRONIQUE est devenu une réalité



DURÉE ET AMÉNA	GEMENT DU TEM	PS DE TRAVAIL	2022	2021	2020
Horaire hebdomadaire	Horaire hebdomadaire moyen affiché (en heures)			39 h	39 h
	par le système légal	Techniciens	20	10	9
		Cadres	8	5	9
Nombre de salariés		Total	28	15	18
ayant bénéficié d'un repos compensateur	par un système	Techniciens	0	0	С
	conventionnel	Cadres	0	0	(
		Total	0	0	C
		Techniciens	3 432	3 236	3 319
	Nombre de salariés bénéficiant d'un système d'horaires individualisés		623	684	687
a an systeme a norum			4 055	3 920	4 006
		Techniciens	2 017	2 187	2 333
		Cadres	1 994	2 016	2 103
		Total	4 011	4 203	4 436
	dont mi-temps	Techniciens	486	507	516
	(=(1)+(2)+(3))	Cadres	366	354	336
		Total	852	861	852
Nombre de salariés	Société Générale (1)	Techniciens	55	67	88
occupés à temps parti	el	Cadres	83	99	107
au 31 décembre		Total	138	166	195
	Maladie (2)	Technicien	270	274	292
		Cadres	127	116	112
		Total	397	390	404
	Sécurité Sociale (3)	Techniciens	163	167	13
		Cadres	158	139	117
		Total	321	306	254

À l'exception des agences à 37 h 22.

Mi-temps Société Générale non liés à la maladie.

Mi-temps maladie (titulaire de pension invalidité ou prescription médicale).

Mi-temps thérapeutiques.

41	DURÉE ET AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL (suite)		2022	2021	2020
415	Nombre de salariés ayant bénéficié tout au long de l'année de 2 jours de repos hebdomadaires consécutifs			ıs les salariés Jues cas partic	uliers)
416	Nombre moyen de j	ours de congés annuels	26	26	26
417		dont jours fériés par:	28	28	30
	Nombre de jours de repos	repos le samedi	9	7	9
	40.000	repos le lundi	5	5	8

42	ORGANISATION ET CONTENU DU TRAVAIL		2022	2021	2020
421		Techniciens	16	15	16
	Nombre de personnes occupant des horaires alternants ou de nuit	Cadres	3	3	2
	atternants ou de mait	Total	19	18	18

43	CONDITIONS PHYSIQUES DE TRAVAIL	2022	2021	2020
431	Nombre de personnes exposées de façon habituelle et régulière à plus de 80 décibels à leur poste de travail	0	18	39
432	Nombre de prélèvements, d'analyses de produits toxiques et de mesures	1 237	1 487	1 969

Non compris les jours supplémentaires pour congés hors période ni les diverses majorations.

44	TRANSFORMATIO	N DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL	2022	2021	2020
441	Nombre de salariés	Guichetiers payeurs - Caisses automatiques			
	concernés par des expériences	Regroupement et réorganisation de services	 Devant la diversité des expériences et leur caractère ponctuel et local, il est impossible de les comptabiliser 		iences
	de transformation de l'organisation	Intégration procédures - Micro-informatique			local,
	du travail améliorant	Informatisation			tabiliser
	son contenu	Total			

45	DÉPENSES D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL (en millions d'€)	2022	2021	2020
451	Évaluation budgétaire du programme d'amélioration des conditions de travail prévu pour l'année suivante	58,3	47,8	45,6
452	Dépenses réalisées dans l'année	39,5	62,0	57,8

Dépenses d'aménagement intérieur des locaux. Les dépenses d'hygiène et de sécurité figurent aux indicateurs 352 et 353.

FORMATION

En 2022, la distribution des formations a repris de façon importante et le niveau est revenu complétement à la normale (niveau d'avant crise sanitaire).

L'année 2022 se caractérise par une reprise des formations en présentiel et une poursuite du développement de l'usage des plateformes de formation digitale.

L'offre s'est étoffée de nouveaux modules afin d'accompagner les objectifs prioritaires de la banque : poursuivre nos ambitions en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale (finances durables, transition écologique, diversité et inclusion, employeur responsable), continuer à développer l'expérience et la satisfaction client (intégrant les modèles multicanaux et outils digitaux), améliorer notre efficacité opérationnelle (développement de nouvelles technologies et amélioration de nos processus internes).



FORMATION PROF	ESSIONNELL	E CONTINUE	2022	2021	2020
Pourcentage de la mass	se salariale consa	cré à la formation continue	3,30 %	3,10 %	2,52 %
	Fonctionnement	des stages organisés dans l'entreprise	8,3	18,0	17,1
Montant consacré	Rémunérations v	versées aux stagiaires	44,0	29,9	15,5
à la formation continue	Formation effect	uée en application de conventions	8,2	5,4	5,9
(en millions d'€)	Contribution For	mation Professionnelle Continue	26,4	25,7	26,0
	Total		86,9	79,0	64,5
			39 070	39 620	37 297
	Hommes	Techniciens	3 332	3 331	3 143
		Cadres	13 683	13 924	13 400
Nombre de salariés formés		Total	17 015	17 255	16 543
iornies	Femmes	Techniciens	9 314	9 652	9 028
		Cadres	12 741	12 713	11 726
		Total	22 055	22 365	20 754
			1 263 783	900 867	463 779
	Hommes	Techniciens	138 955	96 078	50 957
		Cadres	364 900	279 670	138 839
Nombre d'heures de formation rémunérées		Total	503 855	375 748	189 796
iorniacion remunerees	Femmes	Techniciens	374 434	249 760	139 057
		Cadres	385 494	275 359	134 926
		Total	759 928	525 119	273 983

En application des évolutions réglementaires à compter du 5 sept 2018, les formations prises en compte sont les formations présentielles ou distancielles qui répondent à la définition d'une action de formation de l'article L 6313-2 du Code du Travail.

Les heures de formation rémunérées le sont au titre du plan de développement des compétences sur le temps de travail.

51	FORMATION PR	ROFESSIONNELLE CONTI	NUE (suite)	2022	2021	2020
515		Nombre de participants :		838 190	788 607	692 790
		Adaptation	Hommes	325 703	301 972	257 715
		au poste de travail	Femmes	512 487	486 635	435 075
	Décomposition	Total	Hommes	325 703	301 972	257 715
			Femmes	512 487	486 635	435 075
	par type de formation	Heures rémunérées:		1 263 783	900 867	463 779
		Adaptation	Hommes	503 855	375 748	189 796
		au poste de travail	Femmes	759 928	525 119	273 983
			Hommes	503 855	375 748	189 796
		Total	Femmes	759 928	525 119	273 983

Les heures de formation rémunérées le sont au titre du plan de développement des compétences sur le temps de travail.

Les actions de formation sont décomposées selon la typologie légale conformément à la loi Avenir du 5 Septembre 2018 et faisant référence à l'article modifié L6313-1 du Code du Travail.

52	CONGÉS FORMATION	2022	2021	2020
521	Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation rémunéré	28	20	18
522	Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation non rémunéré	3	2	1
523	Nombre de salariés auxquels a été refusé un congé formation	0	0	0

53	APPRENTISSAGE	2022	2021	2020
531	Nombre de contrats d'apprentissage conclus dans l'année	1 552	1 311	1 311

Non compris les actions inscrites dans le plan de formation.

RELATIONS PROFESSIONNELLES

Le Groupe s'attache à entretenir un climat social favorable avec notamment:

La mise en place au-delà des dispositifs légaux, d'instances de dialogue et de concertation sur la stratégie de l'entreprise.

En 2022, la visibilité donnée aux leaders syndicaux sur les orientations stratégiques et économiques de l'entreprise et des lignes métiers s'est matérialisée à travers :

- 4 rencontres avec le Directeur général ou ses représentants à l'occasion du Comité de Groupe européen;
- 2 rencontres spécifiques avec le Directeur général présentant la nouvelle gouvernance et les orientations stratégiques de Société Générale;
- 5 réunions de l'instance de dialogue et de concertation en présence des membres de la Direction générale sur les orientations stratégiques et le fondement des projets envisagés;
- 7 rencontres avec le Directeur général ou ses représentants lors des plénières du Comité Social Économique Central;
- 3 réunions de l'observatoire des métiers sur l'avancement des travaux de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) pour différentes filières. Voir rapport Métiers et compétences.

La poursuite d'un dialogue constructif autour des 18 accords négociés sur :

- Le recours au vote électronique
- L'avenant interprétatif à l'Accord d'intéressement de Société Générale portant sur les exercices 2021, 2022 et 2023
- L'avenant sur la mise en place des CSE d'Etablissement au sein du réseau et des services centraux hors région parisienne de Société Générale

- L'accord salarial 2023 (NAO)
- L'avenant à l'accord relatif à la constitution, aux moyens et modalités de fonctionnement du comité social et économique central de Société Générale
- L'accord relatif à la prorogation des mandats des Instances Représentatives du Personnel et Syndicales dans le cadre du rapprochement des réseaux bancaires de Société Générale et du Groupe Crédit du Nord
- L'accord d'accompagnement social du Projet de rapprochement de Société Générale et des Banques du groupe Crédit du Nord
- L'avenant de prolongation à l'accord sur l'évolution des Métiers des Compétences et de l'Emploi
- L'accord collectif portant sur la validation de la réforme du régime de retraite surcomplémentaire des cadres hors classification
- L'accord sur la mise en place des Comités sociaux et économiques d'établissement au sein du réseau et des services centraux hors région parisienne de Société Générale
- L'accord d'intégration des salariés de l'entité PAREL au sein de Société Générale personne morale
- L'accord technique sur le déblocage exceptionnel de la participation et de l'intéressement
- L'accord sur la qualité de vie et les conditions de travail
- L'accord en faveur de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Personnes en situation de Handicap
- L'avenant à l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- L'accord sur le don de jours



REPRÉSENTANTS DU PE	REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL			2021	2020
Participation aux élections	Comité	Techniciens	-	-	-
(par collège) pour les CE/CSEE renouvelés dans l'année (en %	-11 /+ - - : + /CCFF	Cadres	-	-	-
	Délégués syndicaux		47 484	47 472	47 856
Volume global des crédits	(nombre de délégués)		212	215	214
d'heures	C.S.E.		239 244	243 600	243 600
	(nombre de membres)		663	808	808
	CSEC	sessions ordinaires	5	5	5
		sessions extraordinaires	2	1	3
		séance constitutive	0	0	7
	Comité d'approbation d	es PV du CCE/CSEC	6	5	5
Nombre de réunions	Commissions spécialisé et sous-commissions du	es (commissions u Comité Central)	107	141	112
avec les représentants du personnel	Commission française		1	1	1
du personnet	Comité de groupe européen		3	3	5
	Délégués syndicaux nat	ionaux	47	60	45
	Délégués syndicaux	Délégués syndicaux		0	0
	C.S.E.		11/an	11/an	11/an
	(nombre de C.S.E.)		84	85	86

514

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (suite)

Dates de signature et objets des accords signés dans l'entreprise et dans la profession

2022 2021 2020

1 - PROTOCOLES D'ACCORD ÉLECTORAL

5 juillet 2022

Avenant n° 3 à l'accord du 10 juillet 2006 sur le recours au vote électronique.

22 octobre 2020

Avenant à l'accord du 10 juillet 2006 sur le recours au vote électronique.

22 octobre 2020

Modalités d'organisation de l'élection des Administrateurs élus par le personnel salarié au Conseil d'Administration de Société Générale.

2 - ACCORDS SALARIAUX

21 octobre 2022 Accord salarial 2023. **17 décembre 2021** Accord salarial 2022.

3 - ACCORDS DIVERS AU SEIN DE LA PROFESSION



REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (suite)

2022 2021 2020

4 - ACCORDS SIGNÉS AU SEIN DE L'ENTREPRISE

7 ianvier 2022

Avenant technique à l'accord sur les droits fondamentaux du 4 février 2019 (pas de version GB).

3 février 2022

Avenant interprétatif à l'Accord d'intéressement de Société Générale portant sur les exercices 2021, 2022 et 2023.

8 février 2022

Avenant à l'accord du 10 septembre 2018 sur la mise en place des CSE d'Etablissement au sein du réseau et des services centraux hors région parisienne de Société Générale.

8 février 2022

Avenant à l'accord relatif à la constitution, aux moyens et modalités de fonctionnement du comité social et économique central de Société Générale.

8 février 2022

Accord relatif à la prorogation des mandats des Instances Représentatives du Personnel et Syndicales dans le cadre du rapprochement des réseaux bancaires de Société Générale et du groupe Crédit du Nord.

24 février 2022

Accord d'accompagnement social du Projet de rapprochement de Société Générale et des Banques du groupe Crédit du Nord.

7 janvier 2021

NAO 2021 PV de Désaccord.

7 janvier 2021

Accord relatif à un supplément d'intéressement au titre de l'exercice 2020.

7 janvier 2021

Accord Télétravail.

7 janvier 2021

Accord sur l'accompagnement social relatif à la réorganisation et à d'adaptation des effectifs des BU MARK et SGSS et SU GBSU, HRCO/COMM, CPLE et RISQ.

17 février 2021

Accord Relatif à la formation professionnelle.

19 mai 2021

Accord de méthode dans le cadre du projet de rapprochement des réseaux bancaires de Société Générale et du groupe Crédit du Nord.

20 mai 2021

Accord d'entreprise relatif aux garanties et engagements de la Direction dans le cadre du projet de cession des activités d'Asset Management à Amundi.

16 juin 2021

Protocole 2021 à l'avenant à l'accord relatif au Comité d'Entreprise Européen.

30 janvier 2020

Accord sur l'accompagnement social sur le projet d'évolutions de BDDF à horizon 2023 portant sur:

- l'adaptation de l'organisation des structures centrales et des délégations régionales de BDDF,
- l'évolution du dispositif des centres de services et des agences entreprises parisiennes de BDDF,
- le transfert de l'activité de gestion administrative rh du réseau France vers le centre de services partagés RH du Groupe (HRCO/SSC),
- l'adaptation de l'organisation de la filière « risques de contrepartie » du réseau France (RISQ/BDF).

2 avril 2020

Accord sur les jours de repos et le maintien de la rémunération pendant l'épidémie de Covid-19.

14 avril 2020

Avenant 1 à l'accord sur le don de jours du 7 novembre 2019.

4 mai 2020

Avenant n° 1 à l'accord sur les jours de repos et le maintien de la rémunération pendant l'épidémie de Covid-19 du 2 avril 2020.

18 juin 2020

Accord complémentaire à l'accord sur les jours de repos et le maintien de la rémunération pendant l'épidémie de Covid-19 du 2 avril 2020.



REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (suite)

2022

28 mars 2022

Avenant de prolongation à l'accord sur l'Evolution des Métiers des Compétences et de l'Emploi du 13 mars 2019.

5 juillet 2022

Accord sur la mise en place des Comités sociaux et économiques d'établissement au sein du réseau et des services centraux hors région parisienne de Société Générale.

12 juillet 2022

Accord d'intégration des salariés de PAREL au sein de Société Générale personne morale.

28 septembre 2022

Accord technique sur le déblocage exceptionnel de la participation et de l'intéressement.

2 novembre 2022

Accord sur la qualité de vie et les conditions de travail.

17 novembre 2022

Accord en faveur de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Personnes en situation de Handicap.

18 novembre 2022

Accord d'intéressement Société Générale - Accord de Projet. 2021

16 juin 2021

Avenant à l'accord relatif à la mise en place d'un Comité d'Entreprise Européen.

29 juin 2021

Règlement du Plan d'Epargne d'Entreprise de Société Générale.

29 juin 2021

Lettre HRCO du Plan d'Epargne d'Entreprise et de retraite de Société Générale.

29 juin 2021

Lettre HRCO du Plan d'Épargne d'Entreprise et de retraite de Société Générale.

29 juin 2021

Accord de participation de Société Générale portant sur les exercices 2021 - 2022 - 2023.

29 juin 2021

Accord d'Intéressement de Société Générale portant sur les exercices 2021 - 2022 - 2023.

29 juin 2021

Avenant n°10 à l'accord d'aménagement et de réduction du temps de travail du 12/10/2000 (Congés Annuels).

29 juin 2021

Avenant n°11 à l'accord d'aménagement et de réduction du temps de travail du 12/10/2000 (CET).

2020

18 juin 2020

Accord d'intéressement de Société Générale portant sur l'exercice 2020.

Accord de participation de Société Générale portant sur l'exercice 2020.

18 juin 2020

Règlement du plan d'Épargne d'Entreprise de Société Générale.

27 octobre 2020

Avenant technique à l'accord sur l'accompagnement social de la transformation de la Banque de Détail en France du 1^{er} mars 2018.



REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (suite)

2022 2021 2020

7 décembre 2022

Avenant technique n°2 à l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes du 19/12/2018.

12 décembre 2022

Accord sur le don de jours.

29 juin 2021

Avenant n° 2 à l'accord relatif au régime de retraite supplémentaire à cotisations définies du 16/01/2017.

1er juillet 2021

Avenant technique à l'accord sur les conditions de travail du 8 juin 2018.

2 septembre 2021

Accord relatif au rattachement des salariés appelés à déménager au sein de l'immeuble SAKURA au CSE des SCP.

20 septembre 2021

Accord portant sur les conditions d'intégration des salariés du Groupe Crédit du Nord au sein de Société Générale.

26 octobre 2021

Avenant technique à l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes du 19 décembre 2018.

7 décembre 2021

Avenant N° 2 à l'accord sur le don de jours du 07 novembre 2019.

13 décembre 2021

Avenant à l'accord de 12 juillet 2006 et de ses avenants modificatifs instaurant un régime obligatoire de frais médicaux pour le personnel de Société Générale.

17 décembre 2021

Accord relatif à un supplément d'intéressement au titre de l'exercice 2021.

17 décembre 2021

Avenant n°12 à l'accord d'aménagement et de réduction du temps de travail du 12 octobre 2000.



61	REPRÉSENTANTS DU	2022	2021	2020					
615	Nombre de salariés bénéficiaires d'un congé de formation économique, sociale et syndicale			143	107				
62	INFORMATION ET COMMUNICATION			2021	2020				
621	Nombre d'heures consacrées aux différentes	Droit d'expression des salariés	0	0	0				
	formes de réunions de personnel	(nombre de groupes)	0	0	0				
622	Procédures d'accueil								
022	L'ensemble des informations utiles pour les nouveaux arrivants sont disponibles sous RH online:								
	1 – Programme d'intégrati	rogramme d'intégration, avec présentation détaillée pour chaque entité							
	2 - Les informations réglementaires: - la convention collective - le règlement intérieur - la charte d'utilisation des moyens de communication électronique - le Code de Conduite - le dispositif de lutte contre la fuite d'information								
	3 – La présentation du groupe Société Générale et ses engagements:								
	4 – La protection sociale:	: - La mutuelle SG - Le régime de prévoyance							
	5 – L'épargne salariale	<u> </u>							
	6 - Un espace vie pratique								
623	Procédures d'information ascendante ou descendante	Sites intranet de Société GénéraleSharepointCode SG							
624	Système d'entretiens individuels	– Entretien annuel d'évaluation pour les techniciens et les cadres – Entretien professionnel – Entretien Bilan							



63	PROCÉDURES		2022	2021	2020
631	Nombre de recours engagés devant les commissions paritaires nationales			3	5
632		avec un salarié	51	53	54
	Nombre d'instances judiciaires engagées et où l'entreprise est en cause	avec un syndicat	2	1	0
		autre	0	0	1
633	Nombre de mises en demeure et de procès-verbaux de l'Inspecteur du Travail		2	2	0



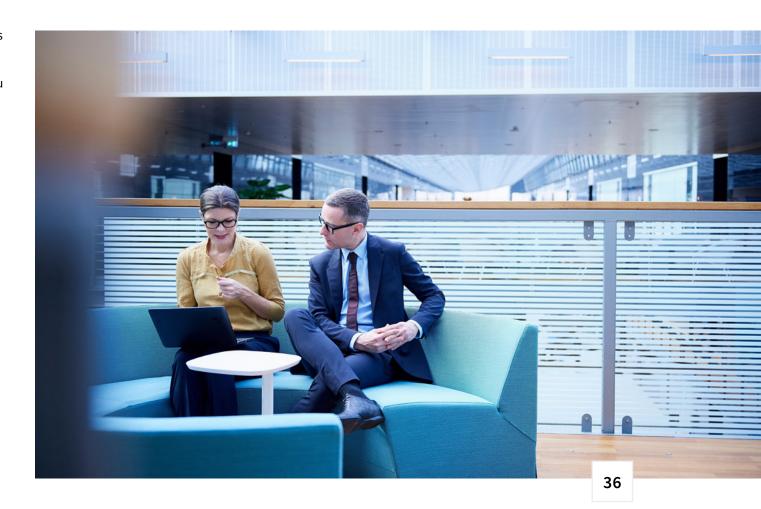
AUTRES CONDITIONS DE VIE RELEVANT DE L'ENTREPRISE

Nous contribuons activement à la protection sociale de tous nos collaborateurs notamment sur les sujets liés à la santé, la retraite, le décès, l'incapacité et l'invalidité. Ainsi, la Mutuelle du groupe Société Générale couvre un peu plus de 116 440 personnes (membres participants et ayants droit) à fin décembre 2022.

En 2022, les supports numériques de la Mutuelle ont évolué, avec le lancement de l'application mobile, le renouvellement du site internet, l'enrichissement des parcours d'adhésion et des fonctionnalités sur l'espace personnel. Ces outils permettent de faciliter l'accès à l'information pour les adhérents et de réduire le délai de traitement des demandes.

Egalement, la Mutuelle a préparé l'arrivée en tant que membres participants au 1^{er} janvier 2023 de plus de 8 000 collaborateurs du groupe Crédit du Nord et de leurs ayants droit éventuels...

Au travers de divers partenariats locaux, nous offrons également à nos collaborateurs des dispositifs monétaires et non monétaires pour les accompagner dans des moments clés de leur quotidien et contribuer ainsi à leur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Ils peuvent notamment accéder via la plateforme digitale "Moments de vie et avantages" à des offres de services spécifiques à leur profil (salarié aidant, futur parent, parent d'adolescent…) pour gérer leur quotidien et organiser leurs loisirs, à des conditions préférentielles.



71	ŒUVRES SOCIALES (en millions d'€)			2022	2021	2020
711	_	Logement: versemer	nts et frais divers	26,5	23,1	23,2
		Transport		73,5	71,1	72,3
		Services médicaux et sociaux		12,1	10,4	10,7
		Médailles du travail		5,5	6,8	9,6
	Répartition	Subventions diverses		0,13	0,15	0,17
	des dépenses de l'entreprise	Allocation vacances		6,8	6,9	6,9
	Allocation pour frais d'études			5,5	5,5	72,3 10,7 9,6 0,17 6,9 5,4 11,1 139,4 2178,5 25,7 12,8 42,2 2,3 2,8 73,0 2020 385,5 316,3
		Allocation de crèche	et de garde	9,1	10,2	11,1
		Total		139,0	134,2	139,4
		Logement: encours of	des avances au 31 décembre	2 138,8 2 152,9		2 178,5
712		Au C.C.E./CSEC	Budget "Activités sociales et culturelles" du Comité Central et des CE/CSEE	26,2	25,6	25,7
			dont budget des C.E./CSEE	13,0	25,6 12,7 40,9	12,8
	Versements	Pour le compte du	Subvention restauration	49,5	40,9	42,2
	effectués	C.C.E./CSEC	Subvention de fonctionnement du C.C.E./CSEC	2,9	6,8 0,15 6,9 5,5 10,2 134,2 134,2 2 152,9 2 1 25,6 12,7 40,9 2,8 2,3 71,6 2021 2021 2021 384,3 318,7 3	2,3
			Subvention de fonctionnement des C.E./CSEE	2,3	2,3	139,4 2 178,5 25,7 12,8 42,2 2,3 2,8 73,0
			Total	81,0	2,3	73,0
72	AUTRES CHAR	GES SOCIALES (en	millions d'€)	2022	2021	2020
721	Montant des verse	392,1	384,3	385,5		
	dont versés à la Sécurité Sociale			322,8	318,7	316,3
722	Montant des versements patronaux au titre de la retraite			465,0	454,1	459,2
	dont versés à la Séc	urité Sociale		174,8	175,7	178,1

